

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, N° 15

le 10 avril 1974

Priorité accordée par le Canada à l'exploitation des sables pétrolifères, 1

Le commerce extérieur canadien de l'automobile, 2

Projet ferroviaire pour l'Ontario, 2

Expansion de l'assurance-santé en faveur des vieillards de l'Alberta, 2

Le trophée John Pearce à un biologiste québécois, 3

Les Jeux d'hiver du Québec - 1974, 3

Nouveau prix national pour le pétrole, 3

Rapport sur les dispositifs d'intervention en cas de crise, 4

Nouveaux critères pour les garderies de jour, 4

Statistiques annuelles de l'immigration (1973), 5

Étude des politiques de l'éducation par l'OCDE, 5

Les répercussions à long terme des déversements d'huile, 6

Accords avec les entrepreneurs du satellite de télécommunications, 6

Priorité accordée par le Canada à l'exploitation des sables pétrolifères

La priorité que le Canada accorde à l'exploitation des ressources énergétiques et particulièrement des sables pétrolifères de l'Athabasca a fait l'objet de beaucoup de discussions ces derniers temps.

Dans son allocution d'ouverture à la Conférence des premiers ministres sur l'énergie, le premier ministre Trudeau déclarait: "Si nous ne voulons pas... d'ici peu de temps, être entièrement à la merci du marché international, nous devons d'exploiter, et le plus tôt possible, nos ressources éloignées et non conventionnelles. Ces gisements pourraient bien se trouver, en partie, le long de la Côte est ou dans le Grand Nord, mais les réserves les plus considérables et les plus sûres sur lesquelles nous puissions fonder notre autonomie se trouvent dans les sables pétrolifères de l'Alberta." Le premier ministre a souligné que l'exploitation des sables pétrolifères serait de beaucoup plus coûteuse que ne l'a été celle des sources traditionnelles d'énergie par le passé. Toutefois, les Canadiens devraient relever le défi "s'ils veulent l'autonomie" et ils devront accepter, en conséquence, des coûts plus élevés pour assurer "un approvisionnement suffisant d'énergie aux générations futures et ce, à des prix peut-être moindres mais certainement pas plus élevés que ceux que devront payer la plupart des pays du globe".

Avec la baisse de la production de pétrole par des méthodes traditionnelles qui se produira dans l'Ouest canadien, croit-on, au début des années 1980, le Canada sera forcé de choisir, pour faire face à la demande intérieure et pour suppléer au tarissement des sources traditionnelles d'énergie, entre l'exploitation de ressources non conventionnelles et l'importation du pétrole sur une grande échelle. Au cours d'une entrevue accordée à Washington, où il participait à la Conférence sur l'énergie du 11 février dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait observer que les sables pétrolifères joueraient un rôle important dans la po-

litique d'autonomie du Gouvernement. M. Sharp a fait remarquer cependant que de nombreux problèmes d'ordre technologique devront être résolus avant que l'on en arrive à l'extraction de grandes quantités de pétrole des sables. Il faudra, en particulier, créer une technique de récupération "sur place" qui permettra l'exploitation de la proportion de ces sables (85%) qui ne peut être exploitée à ciel ouvert. Tant le Gouvernement fédéral que celui de l'Alberta (de même que des compagnies privées) ont engagé des sommes pour la recherche et l'application d'une technologie appropriée.

La mise au point des techniques n'est qu'une des difficultés auxquelles le Canada doit faire face dans l'exploitation des sables pétrolifères. Les problèmes sociaux et économiques engendrés par la relocalisation des populations de même que les problèmes de l'environnement devront être résolus. M. Sharp a fait observer que l'entrée massive des capitaux étrangers qui seraient pourtant nécessaires pour l'exploitation rapide de cette ressource aurait de lourdes conséquences sur notre économie. Il s'est aussi montré préoccupé du déséquilibre de la balance des paiements, de la pression accrue sur le dollar et de la déviation des priorités actuelles du Gouvernement en matière de développement économique, pour le secteur manufacturier par exemple, tous ces effets pouvant résulter d'une exploitation rapide des sables. M. Sharp et le ministre de l'Énergie, des mines et des ressources, M. Macdonald, ont affirmé que les priorités canadiennes ne seront pas sacrifiées au profit de l'exploitation rapide des sables. M. Macdonald a déclaré à la Chambre des communes que les négociations se poursuivent avec la province de l'Alberta mais que "le rythme d'exploitation des sables pétrolifères que nous allons rechercher, compte tenu de la demande accrue de pétrole au Canada qu'il faut prévoir pour la prochaine décennie, ne laisse pas la possibilité, à ce qu'il nous semble pour le moment, d'une exporta-